

Réunion du : 24 novembre 2022 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 13

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – FOOT A 11

1.1. Demandes de modifications de rencontres.

Championnat U18 D1 Brassage - Match N° 50793.2., FC NEVERS / AFGP 58.F 2 du 5 novembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre **le mercredi 7 décembre 2022 à 16h00.**

Demande acceptée.

Championnat U18 D1 Brassage - Match N° 50799.2., AFGP 58.F 2 / US Cosne 1 du 26 novembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre **à 13h00 au stade des Chanternes à Pougues Les Eaux.**

Demande acceptée.

Championnat U18 D2 Brassage - Match N° 51464.1., ESN 58 1 / E-Alligny 1 du 26 novembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre **à 14h00.**

Demande acceptée.

2 – FOOT A 8

2.1. Demandes de modifications de rencontres.

Championnat U13 D1 Brassage poule B - Match N° 50852.2, AFGP 58.F 3 / V. Prémery 1 du 5 novembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette **rencontre au 26 novembre, au stade EDF à Garchizy.**

Demande acceptée.

2.2. Rencontres repositionnées suite arrêté municipal.

Championnat U13 D2 Brassage poule C - Match N° 50873.2., RC Nevers-Challuy-Sermoise 2 / Marzy 1 du 19 novembre **reportée au 26 novembre**.

Championnat U13 D2 Brassage poule D - Match N° 50888.2., RC Nevers-Challuy-Sermoise 1 / SNID 2 du 19 novembre **reportée au mercredi 30 novembre à 15h00**.

La commission indique que, si les rencontres ne peuvent se dérouler sur les installations municipales de Challuy, **celles-ci seraient inversées** (information du club de RC Nevers-Challuy-Sermoise **attendue au plus tard vendredi 25 novembre avant midi pour le match du 26/11 et mardi 29 novembre avant midi pour le match du 30/11**).

3 – FORFAIT DECLARE

Championnat U13 D2 Brassage poule F - Match N° 50909.2., CS Corbigny 2 / AS St Benin 1 du 23 novembre.

- Forfait déclaré de l'équipe de l'AS St Benin match perdu 0-3 / -1 point, **Amende 40€**.

4 – FORFAIT NON DECLARE

Championnat U13 D2 Brassage poule B - Match N° 50860.2., AS Guérigny-Urzy 1 / FC Nevers 2 du 19 novembre.

- Forfait non déclaré de l'équipe du FC Nevers match perdu 0-3 / -1 point, **Amende 70€**.

5 – CHALLENGE U11 SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Lieu : Clamecy

Horaires : 14h00-17h00

Responsable : PINGRES Samantha

Téléphone : 06/65/92/00/61

Equipes Convoquées

Clamecy 1

Clamecy 2

La Charité 1

La Charité 2

Varzy

Lieu : Cosne « René Cassin »

Horaires : 16h30-19h30

Responsable : BOUCHARD Jacky

Téléphone : 06/89/45/87/66

Equipes Convoquées

Cosne 1

Cosne 2

St Père 1

St Père 2

Pouilly

Lieu : St Benin

Horaires : 14h00-17h00

Responsable : LARONDE Bruno

Téléphone : 06/63/51/37/31

Equipes Convoquées

AFGP 1

AFGP 2

ESN 1

ESN 2

St Benin

Lieu : Guérigny

Horaires : 14h00 – 17h00

Responsable : GUENOT Nicolas

Téléphone : 06/72/10/58/18

Equipes Convoquées

AFGP 3

ASAV 1

ASAV 2

Ent Guérigny Montigny

Marzy

Lieu : Corbigny « COSEC »
Horaires : 9h00-12h00
Responsable : BOUDOT Olivier
Téléphone : 06/72/76/78/00
Equipes Convoquées
<u>Ent</u> Chatillon
Corbigny 1
Corbigny 2
La Machine
Prémery

Lieu : Château Chinon
Horaires : 14h00-17h00
Responsable : FOUFELLE Thierry
Téléphone : 06/87/04/12/45
Equipes Convoquées
Charrin
FCCCA
SNID 1
SNID 2
SNID 3

Lieu : Nevers « Jules Renard »
Horaires : 10h00-12h00
Responsable : JOUSSET Matteo
Téléphone : 06/95/08/14/50
Equipes Convoquées
RCNCS 1
RCNCS 2
Fc Nevers 1
Fc Nevers 2
FCNB
Coulanges

6 – PLATEAUX U9 SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Sites d'accueil U9

En déplacement :

Cosne (UCS) 10h30	Alligny-St Amand (FC)	St Père (ASL)	Pouilly (AS)	
Vauzelles (ASA)	Nevers- Banlay (FC) Chaulgnes (FC)	Marzy (JS)	La Charité (US)	Nevers (FC)
AFGP.F 58	Coulanges (US) Nevers- Cha_Ser. (RC)	St Eloi (<u>AS</u>)	St Pierre (US)	SLA 09
Clamecy (AS)	Corbigny (CS)	Lormes (US)	Prémery (V)	Varzy (AS)
Chatillon-Bazois (CS)	Cercy (US) Montigny (ALSC)	Château- Chi_Arl. (FC) St Benin (<u>AS</u>)	Moulins	Guérigny-Urzy (AS)
SNID	Charrin (AS)	Chantenay (CS)	ESN 58	La Machine (UF)

7 – INFOS CLUBS

- **Rappel de la procédure officielle « changement de date ou horaire » via « FOOTCLUBS » :**
Cette procédure est incontournable comme stipulée page 117 de l'annuaire du District de la Nièvre de Football.

Le Président, Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.